

Envoi par courrier et télécopieur : 450-463-7403

Québec, le 28 mars 2007

Monsieur Jean Mercille
Chef de division réglementaire
Direction de la planification supralocale
Ville de Longueuil
4250, chemin de la Savane
Saint-Hubert (Qc) J3Y 9G4

Objet : Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Monsieur,

À la suite des séances de la première partie de l'audience publique tenues à Saint-Hyacinthe les 12, 13 et 14 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Le tracé de l'oléoduc projeté par Ultramar sur le territoire de la ville de Longueuil, entre la vanne de sectionnement numéro 25 et la rive sud du fleuve Saint-Laurent, apparaît être situé en zone non agricole (PR5.3, figure 8, feuillets 32 et 33 de 34). Quelle est l'affectation territoriale pour ce secteur ? Un développement résidentiel est-il envisagé à cet endroit ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 16 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission